



DOSSIER

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

p. 3

p. 9 PROGRAMME DU CINÉMA
À DÉTACHER

p. 11 GRANDE CHASSE AUX ŒUFS

p. 12 LES PALOX DE L'AVENUE
DÉPLACÉS



Gaël JOSEPH,

MAIRE

Chères Créchoises, chers Créchois,

C'est avec une grande fierté, une émotion sincère et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois en tant que Maire dans cet éditorial du Mag'.

Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance nous honore et nous engage.

Dès le lendemain de notre élection, nous nous sommes immédiatement mis au travail, avec une volonté claire : agir concrètement pour votre quotidien. En moins d'un mois, plusieurs actions ont déjà été engagées :

- Les horaires de l'éclairage public ont été adaptés à partir de 6h le matin et jusqu'à 22h le soir sur l'ensemble de la commune, dans le bourg comme dans les villages. Cette mesure, très attendue, renforce la sécurité et le confort de vie, tout en restant attentive à la maîtrise de l'énergie avec le passage en LED.
- Les palox installés avenue de Paris ont été retirés. Cette première étape ouvre désormais une phase de concertation avec les commerçants et les riverains afin de construire un aménagement plus adapté, conciliant sécurité des piétons et attractivité du centre-bourg.
- Les permanences des élus ont été mises en place : un adjoint vous accueille désormais chaque samedi matin en mairie, de 10h à 12h, et je reste moi-même disponible sur rendez-vous.
- Nous avons rapidement agi en réunissant les associations de parents d'élèves et en mobilisant les acteurs locaux pour organiser le grand retour

AGIR
CONCRÈTEMENT
POUR VOTRE
QUOTIDIEN

de la chasse aux œufs, qui a rassemblé près de 150 enfants le dimanche 5 avril. Nous préparons également le retour de la Fête de la musique ainsi que des festivités du 14 juillet.

Parallèlement, nous avons eu la confirmation des nombreux enjeux financiers auxquels la commune est confrontée. Dans ce contexte et comme nous l'avions annoncé, nous ferons preuve de rigueur et de vigilance.

Fidèles aux valeurs qui guident notre action, nous avons engagé la recherche d'un cabinet d'audit indépendant afin de disposer d'un état des lieux précis et objectif. Certaines priorités s'imposent néanmoins avec évidence.

Le projet de maison de santé, porté par une initiative privée, en fait pleinement partie. Dès le lendemain de notre élection, nous avons pris contact avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'affirmer notre soutien et de travailler collectivement à la concrétisation de ce projet essentiel.

Nos priorités restent également centrées sur votre cadre de vie : l'entretien de notre patrimoine, de nos espaces verts, de nos écoles, ainsi que la qualité de vie dans chaque village.

PRIORITÉ
À L'AMÉLIORATION
DE VOTRE
CADRE DE VIE

Enfin, j'ai été élu 1^{er} vice-président de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre, en charge de l'économie, du commerce, de l'agriculture et de l'innovation. Cette responsabilité traduit notre volonté d'être un partenaire actif et engagé au service du développement de notre territoire.

Soyez assurés de l'engagement total de votre nouvelle équipe municipale. Nous avançons avec sérieux, détermination et pragmatisme.

Bien fidèlement.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

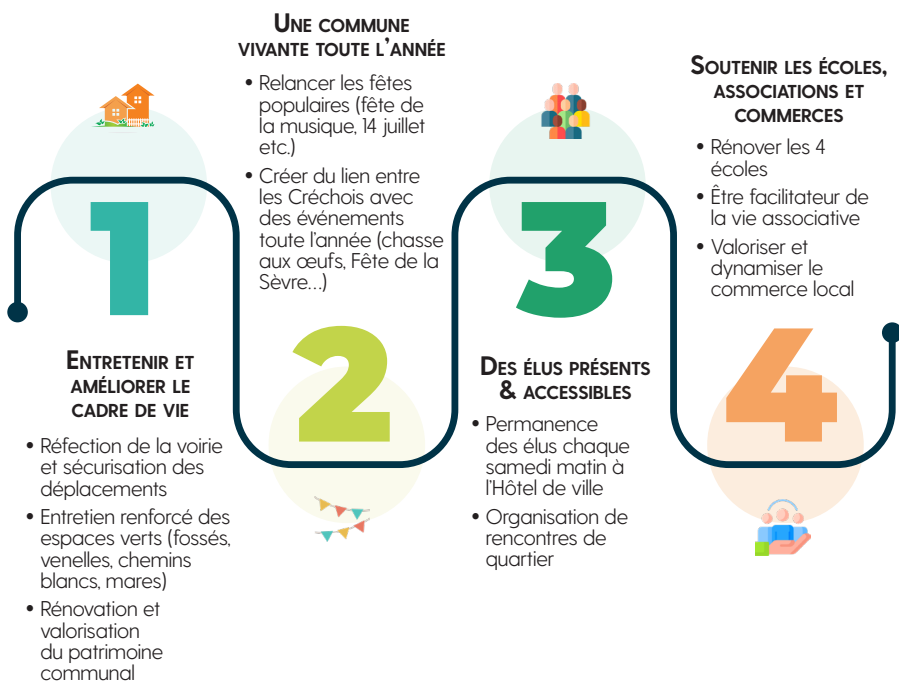
Dimanche 15 mars 2026, les Créchois étaient appelés aux urnes pour élire leur conseil municipal. L'élection a été remportée au 1^{er} tour par la liste «La Crèche, notre ambition commune» avec 55,9% des voix.

Découvrez dans ce Grand Angle les élus qui composent le conseil municipal, son organisation, ainsi que leur implication au sein des commissions, syndicats et organismes extérieurs.



Le conseil municipal réuni lors de la séance d'installation le 22 mars 2026.

LES AXES DU MANDAT



QUI SONT VOS ÉLU·E·S ?

• LE MAIRE



Gaël JOSEPH

- MAIRE •

31 ans
Chef de projet

• LES ADJOINT·E·S AU MAIRE



1^{ER}
ADJOINT

Christophe RENAUD

- PETITE ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORTS •

49 ans
Cadre dans les assurances



2^{EME}
ADJOINTE

Catherine OMBRET

- CULTURE •

67 ans
Retraitée

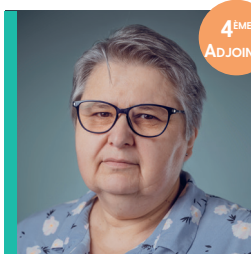


3^{EME}
ADJOINT

Kevin GAILLARD

- FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ •

34 ans
DGS ⁽¹⁾



4^{EME}
ADJOINTE

Pascale FOUET

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT •

58 ans
Agent territorial



5^{EME}
ADJOINT

Gilles BUREAU du COLOMBIER

- VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION MUNICIPALE •

57 ans
Chef des ventes



6^{EME}
ADJOINTE

Aurélie DUPONT

- AFFAIRES SOCIALES, AÎNÉS ET HANDICAP •

46 ans
Gestionnaire d'assistance



7^{EME}
ADJOINT

Romain GIRARD

- BÂTIMENTS, TRAVAUX, VOIRIE ET ESPACES VERTS •

37 ans
Technicien du bâtiment

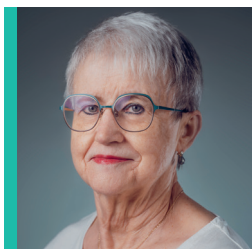
• LES CONSEILLER·ÈRES DÉLÉGUÉ·E·S



Véronique SEDINSKI

- ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION •

45 ans
Éducatrice protection judiciaire



Marylène GARNIER

- AÎNÉS •

72 ans
Retraitée



Alexandre GROSSEUVRES

- VIE ASSOCIATIVE •

46 ans
Responsable QSE ⁽²⁾

(1) DGS : Directrice Générale des Services

(2) QSE : Qualité, Sécurité, Environnement

• LES CONSEILLER·ÈRES MUNICIPAUX·ALES



Alice GUITARD

19 ans
Étudiante



Dominique CAUGNON

56 ans
Responsable commercial



Sonia LAMBERT

52 ans
Chargée d'assurance



Sébastien VINATIER

55 ans
Sapeur-pompier



Célia VALERO

32 ans
DGS⁰¹



Antoine VARENNES

25 ans
Magasinier



Catherine BERLAND

72 ans
Retraitée



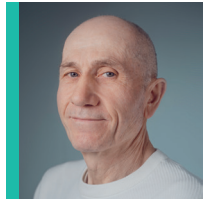
Stéphane MEUNIER

64 ans
Retraité



Corinne VAUDOIS

53 ans
Gestionnaire d'assurance



Jacky BOURDON

58 ans
Agriculteur



Fanny DUPUIS

33 ans
Vendeuse



Anthony FOUQUET

37 ans
Chargé de clientèle



Thomas BRAUD

34 ans
Architecte



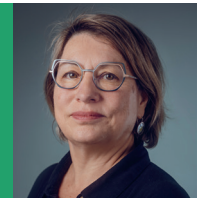
Laurie MONTEIL

37 ans
Assistante administrative



Hugues SAUVAGE

53 ans
Responsable commercial



Sophie FAVRIOU

56 ans
Enseignante



Nicolas LOPEZ

31 ans
Entrepreneur



Ilda LAUNAY

57 ans
Cadre agro-alimentaire

À SAVOIR

Tous les élus participent à une ou plusieurs commissions pour préparer les projets étudiés en conseil municipal.

Certains d'entre eux siègent dans des organismes extérieurs dans lesquels ils représentent la commune et participent aux décisions concernant des services partagés avec d'autres collectivités.

Légende :

- Élu·es de la majorité, liste «La Crèche, notre ambition commune»
- Élu·es de la minorité, liste «Pour vous, pour La Crèche !»
- Élu·es de la minorité, liste «Continuons ensemble, La Crèche en action»

LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET LEUR MEMBRES

Éducation, petite enfance, jeunesse et sports

- Christophe RENAUD, Véronique SEDINSKI, Alice GUITARD, Antoine VARENNES, Laurie MONTEIL, Nicolas LOPEZ.

Finances, ressources humaines et démocratie de proximité

- Kevin GAILLARD, Catherine BERLAND, Dominique CAUGNON, Célia VALERO, Thomas BRAUD, Sophie FAVRIOU.

Vie associative, culture et animations

- Gilles BUREAU du COLOMBIER, Catherine OMBRET, Corinne VAUDOIS, Alexandre GROSSEUVRES, Thomas BRAUD, Nicolas LOPEZ.

Aménagement du territoire, urbanisme, environnement, développement durable et agriculture

- Pascale FOUET, Stéphane MEUNIER, Jacky BOURDON, Fanny DUPUIS, Thomas BRAUD, Ilda LAUNAY.

Bâtiments, travaux, voirie et espaces verts

- Romain GIRARD, Sébastien VINATIER, Sonia LAMBERT, Anthony FOUQUET, Hugues SAUVAGE, Ilda LAUNAY.

Affaires sociales, aînés, handicap et accès aux soins

- Aurélie DUPONT, Marylène GARNIER, Sébastien VINATIER, Sonia LAMBERT, Laurie MONTEIL, Sophie FAVRIOU.

Vie artisanale, commerçante et économique

- Célia VALERO, Fanny DUPUIS, Stéphane MEUNIER, Antoine VARENNES, Hugues SAUVAGE, Sophie FAVRIOU.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une commission municipale réunit des élus autour d'un thème précis. Elle prépare les dossiers et propose des projets qui seront ensuite examinés et votés par le conseil municipal.
- Le maire est président de droit de toutes les commissions municipales.

» GAËL JOSEPH

ÉLU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Visite d'entreprise par Gaël JOSEPH, zone de l'Hommerie, à Azay-le-Brûlé

Le 1^{er} avril 2026 s'est tenu le conseil communautaire d'installation de la communauté de communes Haut Val de Sèvre.

Stéphane BAUDRY, Maire de Saint-Maixent-l'École, a été élu Président, et Gaël JOSEPH, Maire de La Crèche, 1^{er} Vice-président en charge de l'économie, du commerce, de l'agriculture et de l'innovation.

L'élection du Maire de La Crèche comme 1^{er} Vice-président s'inscrit dans la volonté de renforcer les liens avec l'intercommunalité et d'être un partenaire actif au service du territoire.

» REPRÉSENTER LA COMMUNE À L'EXTÉRIEUR

Certains élus siègent dans des organismes extérieurs dans lesquels ils représentent la commune et participent aux décisions concernant des services partagés avec d'autres collectivités.

SMC 79

- Titulaires : Pascale FOUET, Célia VALERO
- Suppléants : Gaël JOSEPH, Alexandre GROSSEUVRES

CNAS (3)

- Titulaire : Kevin GAILLARD

Correspondant défense

- Christophe RENAUD

SIEDS

- Titulaire : Dominique CAUGNON
- Suppléante : Sonia LAMBERT

Correspondant sécurité routière

- Sébastien VINATIER

SMBVSN (1)

- Titulaire : Pascale FOUET

Correspondant incendie & secours (CORRIS)

- Sébastien VINATIER


SOLURIS (2)

- Titulaires : Antoine VARENNES
- Suppléants : Célia VALERO, Stéphane MEUNIER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN BREF

Il réunit les élus des 19 communes du territoire

 8 élus créchois y siègent

 13 vice-présidents sont désignés pour piloter les différentes politiques publiques



Les conseiller-ères communautaires créchois

- Gaël JOSEPH
- Catherine OMBRET
- Christophe RENAUD
- Pascale FOUET
- Kevin GAILLARD
- Véronique SEDINSKI
- Thomas BRAUD
- Sophie FAVRIOU

(1) SMBVSN : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise

(2) SOLURIS : Syndicat mixte ouvert Solutions Numériques Territoriales Innovantes

(3) CNAS : Comité National d'Action Sociale

PERMANENCE DES ÉLUS

📍 Chaque samedi matin, en Mairie, de 10h à 12h

🕒 Ouverte à tous

Du 5 au 30 MAI

EXPOSITION : HÉROÏC FANTASY

📍 Médiathèque La Ronde des Mots

🕒 Accès libre

7 MAI

MATINÉE DES PETITS 0-3 ANS

📍 Salle du Bourdet, de 10h à 12h

📍 La Croisée des Villages
06 16 59 88 63

7 MAI

MON DÎNER FERMIER

📍 Halles Amélie Thibaudeau, à partir de 18h30

🕒 Animation musicale : Elle et les Jean (country celtique)

8 MAI

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

📍 Monument aux morts, à 9h45

12 MAI

LA FRANCE EN BLEU - JOURNÉE MONDIALE DE LA FIBROMYALGIE

19 MAI

LA BOÎTE À OUTILS : LES INDISPENSABLES (SUITE)

📍 Maison des associations Séverine, route de Champcornu, à 18h

📍 Association ACCORD,
06 89 74 51 88

🕒 Gratuit et ouvert à tous

19 MAI

SÉANCE DÉCALÉE LA LA LAND

📍 Espace Clouot à 20h

🕒 Tarif unique 5€

22 MAI

DON DU SANG

📍 Maison des associations Séverine, route de Champcornu, de 16h à 19h

📍 Sur rendez-vous en ligne : EFS-don de sang

VOTRE PROCHAIN DON DE SANG C'EST PAR LÀ!
La Crèche
Maison des Associations Séverine
Vendredi 22 mai
16h - 19h

22 MAI

HOMMAGE DANIEL BALAVOINE

📍 Salle de l'Hélianthe, à 20h30

25 MAI

SORTIE BIODIVERSITÉ : LA CARRIÈRE PRIVÉE DE SAINT-MARTIN

📍 Parking du Temple, à 14h

📍 L'homme et la pierre, contact@lhommeetlapierre.com, 05 49 63 13 86

🕒 en compagnie de Loïc Nau, guide nature chez Les Grimpeaux de l'Hermitain.

31 MAI

COURSES DES P'TITS BELIN

📍 École de Chavagné, à 9h

📍 APE de l'école de Chavagné
06 07 76 64 08

🕒 Sur inscription

3 JUIN

PERMANENCE ASSOCIATIVE

📍 Maison des associations Séverine, de 14h à 17h

🕒 Ouverte à tous

AGENDA DES MÉDIATHÈQUES

4 JUIN

MATINÉE DES PETITS 0-3 ANS

📍 Salle du Bourdet, de 10h à 12h

📍 La Croisée des Villages
06 16 59 88 63

4 JUIN

MON DÎNER FERMIER

📍 Halles Amélie Thibaudeau, à partir de 18h30

🕒 Animation musicale : Jazzy Cool (jazz)

Du 5 JUIN au 10 JUILLET

GRANDE COLLECTE SOLIDAIRE DE TÉLÉPHONES UTILISÉS



5 JUIN

CINÉ-QUIZ

📍 Médiathèque La Ronde des Mots

🕒 Accès libre, tout publics

6 JUIN

SORTIE NATURE : TAILLE EN VERT DES FRUITIERS

📍 Jardin du Coteau de Breloux de 14h30 à 17h

📍 Les croqueurs de pommes des Deux-Sèvres
06 82 22 86 33

7 JUIN

VIDE GRENIER

📍 Site Groussard, de 9h à 18h

📍 APE Créchoise
06 71 32 16 53

11 JUIN

APRÈS-MIDI JEUX EN BOIS

📍 Salle du Bourdet, de 14h30 à 16h30

📍 La Croisée des Villages
06 16 59 88 63

13 JUIN

BARBECUE, GALA, ANIMATION

📍 Gymnase de Chantoiseau, de 9h à 12h

📍 Judo Club Créchois
06 18 48 89 43

13 JUIN

LA RONDE DES LAVOIRS

📍 Départ du site Groussard, à partir de 18h

📍 FC Pays Néo-Créchois,
06 07 76 64 08

🕒 Sur inscription

16 JUIN

LES RISQUES NUMÉRIQUES

📍 Maison des associations Séverine, route de Champcornu, à 18h

📍 Association ACCORD,
06 89 74 51 88

🕒 Gratuit et ouvert à tous

17 JUIN

GRANDES BULLES À HISTOIRES

📍 Médiathèque La Ronde des Mots, à 17h15

🕒 Pour les enfants à partir de 3 ans
Sur inscription au 05.49.05.36.09

20 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

📍 Stade Breloux, à partir de 18h30

K BILLETTERIE SAISON CULTURELLE



DRAME ROMANCE • 1 H 46

THE DRAMA

De Kristoffer Borgli.
Avec Zendaya,
Robert Pattinson.

Un couple comblé voit son bonheur mis à l'épreuve lorsqu'un rebondissement inattendu vient tout bouleverser à une semaine de son mariage.



COMÉDIE • 1 H 31

COCORICO 2

De Julien Hervé.
Avec Christian Clavier, Didier Bourdon.

Après avoir découvert la vérité sur leurs origines, grâce à des tests ADN, les Bouvier-Sauvage et les Martin décident d'enterrer la hache de guerre, pour organiser le mariage de leurs enfants...



AVENTURE, FAMILLE • 1 H 32

L'ENFANT DU DÉSERT

De Gilles de Maistre.
Avec Nahel Tran.

Sun, âgée de 14 ans, a publié un livre inspiré d'une histoire que son grand-père lui racontait : l'incroyable histoire d'Hadara, un enfant nomade perdu par sa famille à l'âge de 2 ans dans une tempête de sable dans le désert...



COMÉDIE, THRILLER • 1 H 46

L'ULTIME HÉRITIÈRE

De John Patton Ford.
Avec Glen Powell, Margaret Qualley, Jessica Henwick.

Becket Redfellow n'a qu'une obsession : se venger de la famille richissime qui a renié sa mère, coupable d'être tombée enceinte trop jeune... et surtout d'un homme beaucoup trop fuché pour eux !



BIOPIC, DRAME • 2 H 01

PLUS FORT QUE MOI

De Kirk Jones (III).
Avec Robert Aramayo, Shirley Henderson.

Dans les années 1980, John Davidson grandit avec le syndrome de Gilles de la Tourette, une pathologie encore largement méconnue...



COMÉDIE, DRAME • 1 H 56

JUSTE UNE ILLUSION

De Olivier Nakache, Eric Toledano.
Avec Louis Garrel, Camille Cottin.

Nous sommes en 1985, Vincent, bientôt 13 ans, vit en banlieue parisienne dans une famille de la classe moyenne, entre un grand frère distant et des parents en conflit permanent...

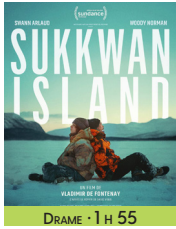


COMÉDIE • 1 H 53

LE DIABLE S'HABILLE EN PRADA 2

De David Frankel.
Avec Meryl Streep, Anne Hathaway.

Miranda, Andy, Emily et Nigel replongent dans l'univers impitoyable et glamour du magazine Runway et des rues new-yorkaises où l'élégance est une arme redoutable.



DRAME • 1 H 55

SUKWAN ISLAND

De Vladimir de Fontenay.
Avec Swann Arlaud, Woody Norman.

Tom emmène son fils de treize ans vivre une année sur une île isolée dans le Grand Nord. Ce retour à la vie sauvage au cœur d'une nature majestueuse leur permet de se retrouver. Mais les conditions extrêmes et l'isolement mettent leur relation à l'épreuve.



COMÉDIE • 1 H 20

LA POUPÉE

De Sophie Beaulieu.
Avec Vincent Macaigne, Zoé Marchal.

Rémi ne s'est jamais remis de sa dernière séparation. Depuis, il s'est mis en couple avec une poupée. Elle s'appelle Audrey. Le jour où Patricia, une nouvelle collègue, arrive dans son entreprise, Audrey va mystérieusement prendre vie.



COMÉDIE • 1 H 22

L'ARNAQUEUSE

De Wilfried Manceau.
Avec Family Camara, Josiane Balasko.

Fanny, 30 ans, enceinte, n'en peut plus de vivre chez son père avec Virgil, son compagnon, champion de la procrastination. Alors quand elle tombe sur une offre en or : un appartement «parquet, moulures, cheminées» en viager dans Paris, elle fonce tête baissée.



BIOPIC, MUSICAL • 2 H 08

MICHAEL

De Antoine Fuqua.
Avec Jaafar Jackson, Colman Domingo.

Biopic sur la légende de la musique, Michael Jackson.



DRAME • 1 H 53

À VOIX BASSE

De Leyla Bouzid.
Avec Eya Butera, Hiam Abbass.

De retour en Tunisie pour les funérailles de son oncle, Lilia retrouve une famille qui ignore tout de sa vie à Paris. Déterminée à éclaircir le mystère de cette mort soudaine, Lilia se retrouve confrontée aux secrets d'une maison où cohabitent trois générations de femmes.

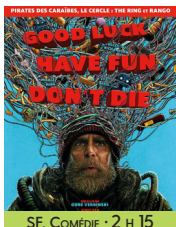


COMÉDIE, DRAME • 1 H 47

POUR LE MEILLEUR

De Marie-Castille Mention-Schaar.
Avec Pierre Rabine, Lilly-Fleur Pointeaux

L'incroyable histoire d'amour entre Philippe Croizon, un homme privé de ses quatre membres et de Suzana, une femme qui va lui redonner l'énergie et la possibilité d'avoir encore des rêves...



SF, COMÉDIE • 2 H 15

GOOD LUCK, HAVE FUN, DON'T DIE

De Gore Verbinski.
Avec Sam Rockwell, Juno Temple.

Un soir, dans un resto minable de Los Angeles, un homme étrange et débraillé débarque avec un détonateur à la main et affirme venir du futur...



ANIMATION • 1 H 16

ELFIE ET LES SUPER ELFKINGS

De Ute von Münchow-Pohl.
Il existe tout près de nous un monde secret où vit Elfie, une petite Elfkin qui rêve d'aventures. Quand elle rencontre Bo et sa famille un brin casse-cou, une mission très spéciale les attend...



COMÉDIE MUSICALE • 2 H 08

LA LA LAND

De T Damien Chazelle.
Avec Ryan Gosling, Emma Stone.

Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance...



COMÉDIE • 2 H 02

LA VÉNU S ÉLECTRIQUE

De Pierre Salvadori.
Avec Pio Marmai, Anaïs Demoustier.

Paris, 1928. Brisé par la mort de sa femme, le peintre Antoine Balestro cesse de créer. En tentant de contacter son épouse via une voyante, il rencontre Suzanne, une foraine imposture aidée par son galeriste Armand, qui enchaîne avec elle de fausses séances.

PROGRAMME DU 8 AU 31 MAI 2026

PLUS FORT QUE MOI	VEN. 8/05	18 H (VO)	SAM. 9/05	18 H (VF)
L'ULTIME HÉRITIER	VEN. 8/05	20 H 30		
JUSTE UNE ILLUSION	SAM. 9/05	20 H 30	DIM. 17/05	14 H 30
L'ENFANT DU DÉSERT	DIM. 10/05	14 H 30		
THE DRAMA	DIM. 10/05	17 H		
LA VÉNUŠ ÉLECTRIQUE	 MAR. 12/05	20 H 30	FILM D'OUVERTURE	AVANT PREMIÈRE
L'ARNAQUEUSE	VEN. 15/05	18 H	SAM. 16/05	20 H 30
GOOD LUCK HAVE FUN DON'T DIE	VEN. 15/05	20 H 30		
LA POUPÉE	SAM. 16/05	18 H	DIM. 17/05	17 H
LA LA LAND	 MAR. 19/05	20 H	EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE	
POUR LE MEILLEUR	SAM. 23/05	18 H	DIM. 24/05	14 H 30
MICHAEL	SAM. 23/05	20 H 30 (VF)	DIM. 24/05	17 H (VO)
COCORICO 2	MAR. 26/05	15 H		
À VOIX BASSE	VEN. 29/05	18 H		
LE DIABLE S'HABILLE EN PRADA 2	VEN. 29/05	20 H 30 (VO)	SAM. 30/05	20 H 30 (VF)
SUKKWAN ISLAND	SAM. 30/05	18 H (VO)	DIM. 31/05	17 H (VO)
ELFIE ET LES SUPER ELFKINS	DIM. 31/05	14 H 30		



cinema@ville-lacreche.fr

06 14 52 62 48
05 49 25 07 94

cinema-clouzot.fr

Ville de La Crèche

cinemahenrigeorgesclouzot

Rue du Champ de Foire
79260 LA CRÈCHE



FESTIVAL DE CANNES

MARDI 12 MAI

DE 19 H À 20 H

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

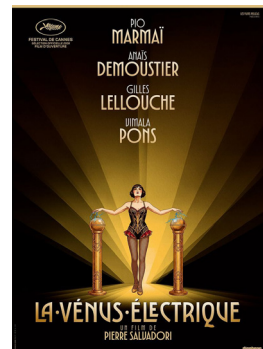
Retransmission en direct
au cinéma
Entrée libre

À 20 H 30

AVANT-PREMIÈRE

LA VÉNUŠ ÉLECTRIQUE

Tarifs habituels



+ D'INFOS SUR LES FILMS
BILLETTERIE



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

VOTRE PROCHAIN DON DE SANG C'EST PAR LÀ!



La Crèche

Maison des Associations Séverine

Vendredi 22 mai

16h - 19h




SUR RENDEZ-VOUS

Q EFS - Don de sang ...

LES P'TITS BELINS

La COURSE des P'TITS BELIN

CHAVAGNÉ - LA CRÈCHE

LE 31 MAI 2026

COURSES NATURE

- Course 18 km : 14€, 9h00
- Course 7 km : 7€, 9h30
- Marche 9 km : 5€, 9h10
- Parcours Enfants : 11h30

Départ de l'école de Chavagné à LA CRÈCHE



INSCRIPTION



Renseignements: 06.07.76.64.08
Inscription: <https://La-course-des-petits-belin.ikinoa.com>




APE CRÉCHOISE

VIDE GRENIER

ORGANISÉ PAR L'APE CRÉCHOISE

STADE GEORGES GROUSSARD

LA CRÈCHE

7 JUIN 2026

DE 9H00 À 18H00

(6000 EXPOSANTS)



FOOD TRUCKS
BUVETTE
JEUX POUR ENFANTS

2€50 LE MÈTRE
10€ LES 5 MÈTRES

RÉSERVATIONS ET INFOS :
06 71 32 16 53 OU 06 30 56 14 05

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



FC PAYS NÉO-CRÉCHOIS

LA RONDE DES LAVOIRS

SAMEDI 13 JUIN 2026 - LA CRÈCHE (791) - STADE GROUSSARD

RANDONNÉE 14 KM - SEMI NOCTURNE ET GOURMANDE - À PARTIR DE 18

06.07.76.64.08

RANDO.USO@GMAIL.COM

MERCI D'APPORTER VOS COUVERTS ET GOÛLETS!

INSCRIPTIONS



OU

XAVIER PILLAC & ISA SPARADRAP - RIVE GAUCHE METRONOME

À ADRESSER À LUDDOVIC NIORT, 2 CHEMIN DU BOIS, TRESSAUVÉ - 79260 LA CRÈCHE

NOM, PRENOM	ADULTES (16€):
ADRESSE	ENFANTS (8€):
MAIL	RETENIR ENFER PAR CHEMIN ET DROITE DE PAYS NÉO-CRÉCHOIS
TEL	TRONCÉ RANDONNÉE PAR SON ACCOMPAGNÉ DU MÊME NIVEAU NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Je souhaite recevoir les futurs bulletins par mail



CHASSE AUX ŒUFS : LE GRAND RETOUR !

Dimanche 5 avril au matin s'est tenue la toute première chasse aux œufs, et quel succès !

Pas moins de 150 enfants ont participé à la recherche des précieux chocolats. Deux parcours étaient proposés, adaptés aux différentes tranches d'âge : un pour les 0-5 ans et un autre pour les 6-11 ans.

La municipalité adresse ses remerciements aux associations de parents d'élèves du Bourg, de Chavagné et de Boisragon pour leur co-organisation, tant sur le plan financier que logistique et humain.

Le travail des boulangeries Guillon Picard et Renaudet mérite également d'être salué : près de 400 œufs en chocolat, confectionnés par ces boulangeries créchoises, ont été distribués aux enfants.

La Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres est également remerciée pour la mise à disposition du parc du château de la Voûte.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné l'année prochaine pour une nouvelle édition.



Christophe RENAUD, 1^{er} Adjoint, Aurélie DUPONT, 6^{ème} Adjointe et Marylène GARNIER, Conseillère municipale déléguée

DISTRIBUTION D'ŒUFS DE PÂQUES À LA MAISON DE RETRAITE

Le vendredi 10 avril, les élus sont allés à la rencontre des résidents de la maison de retraite « Les Rives de Sèvre », à l'occasion d'une distribution d'œufs de Pâques, à l'issue de la chasse aux œufs du 5 avril.

Offerts par la municipalité et les Associations de Parents d'Élèves, ces chocolats, réalisés par les boulangeries créchoises Guillon Picard et Renaudet, ont été très appréciés des résidents. Cette visite a également permis de renforcer le lien avec les aînés de la commune.

La municipalité remercie la direction et le personnel de l'établissement pour leur accueil.



LES PALOX DE L'AVENUE DÉPLACÉS

Depuis la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019, les collectivités doivent supprimer les places de stationnement situées à moins de cinq mètres en amont des passages piétons, afin d'améliorer la visibilité entre piétons et conducteurs.

Les communes disposent pour cela d'un délai jusqu'au 31 décembre 2026.

Dans ce contexte réglementaire, des bacs paysagers réalisés à partir de caisses-palettes (palox), installés en février 2025 sur l'avenue de Paris, ont été retirés courant mars. Ils ont été repositionnés sur d'autres secteurs de la commune, notamment au Champ de Foire et à Champcornu, où ils contribuent à la végétalisation de certains espaces sans gêner les usages.

Dans les prochaines semaines, la municipalité engagera un travail de concertation avec les commerçants et les riverains afin de définir des aménagements adaptés aux contraintes réglementaires et aux besoins du centre-bourg, en conciliant sécurité des piétons, accessibilité et attractivité commerciale.



FILETS AU PETIT STADE GROUSSARD

Des filets de but ont récemment été installés sur le terrain d'entraînement dit du «petit stade Groussard».

Cet aménagement permet d'éviter que les ballons ne finissent dans la rivière et de faciliter la pratique pour les joueurs.



» ÉCLAIRAGE PUBLIC : DES HORAIRES ADAPTÉS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ



Depuis le 23 mars 2026, les horaires de l'éclairage public ont été ajustés afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Il est désormais assuré le matin dès 6 h, jusqu'au lever du jour, et le soir jusqu'à 21h, contre 20h auparavant. L'avenue de Paris, la route de Champcornu et la rue de Barilleau autour du gymnase sont éclairées jusqu'à 23h et 23h30 pour le Champ de foire lorsqu'il y a des séances de cinéma.

Ces nouveaux horaires permettent d'accompagner davantage les déplacements aux moments où la visibilité est réduite, tout en renforçant le sentiment de sécurité dans l'espace public.

Par ailleurs, l'éclairage public, en système LED, est automatiquement adapté au fil des saisons et des changements d'heure, afin de suivre au plus près l'évolution de la luminosité naturelle.



AMÉNAGEMENTS ROUTE DE MOUGON

Planning prévisionnel des travaux :

✗ **Jusqu'au 12/05** : route de Mougou nord et chemin des Verdillons barrées, sauf riverains.

✗ **Du 13/05 au 26/06** : route de Mougou sud et croisements barrés, sauf riverains. Accès au cabinet médical maintenu.



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE



Une nouvelle Signalisation d'Information Locale (SIL) a été installée pour remplacer l'ancienne et améliorer l'orientation vers les services, équipements et lieux d'intérêt.

Ce projet, initié par la précédente municipalité, a été finalisé par la nouvelle équipe.



FERMETURE DES PASSERELLES DU SITE GROUSSARD



Le temps de leur remise en état, 2 passerelles du site Groussard sont fermées.

Pour votre sécurité, merci de respecter les interdictions de passage.



PLANTATIONS AVENUE DE PARIS



Les massifs de l'avenue de Paris ont été redessinés par le service des espaces verts avec des végétaux non envahissants et résistants, adaptés aux contraintes urbaines.

Des surfaces engazonnées complètent ces aménagements conçus pour embellir l'Avenue, tout en simplifiant l'entretien sur cet axe très fréquenté.



1^{ER} AVRIL : LE PÉRISCOLAIRE EN IMMERSION

Un atelier immersif sur le thème des fonds marins s'est tenu à l'accueil périscolaire de Boisragon. Enfants, parents et enseignantes ont plongé dans un univers sensoriel et ludique, où coopération et réflexion étaient nécessaires pour résoudre des indices ensemble.



2 AVRIL : REPRISE DES DÎNERS FERMERS

La nouvelle saison des dîners fermiers a débuté, marquant le retour de ce rendez-vous convivial et gourmand apprécié des habitants.

Producteurs locaux, restauration sur place et ambiance musicale assurée par le Duo d'en Bas ont contribué au succès de cette soirée d'ouverture.

Prochain Dîner Fermier : jeudi 7 mai, dès 18h30 !



DU 7 AU 10 AVRIL : APRÈM'SPORTS

Au programme des vacances de printemps : du canoë, du soleil, des jeux collectifs, du karting, du soleil, des moments de détente, des éclats de rire et encore un peu de soleil !

Rendez-vous aux vacances de la Toussaint pour la prochaine édition !

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace d'expression est réservé aux groupes politiques du conseil municipal. Dans l'attente de l'adoption du nouveau règlement intérieur, les modalités d'expression appliquées dans ce numéro sont fixées à titre provisoire.

LA CRÈCHE, NOTRE AMBITION COMMUNE

Voici la première tribune de la majorité municipale qui nous permettra de vous présenter notre activité, nos projets de manière factuelle et sincère.

Retrait des palox : un engagement tenu dès le lendemain de l'élection

Comme nous nous y étions engagés, les palox de l'avenue de Paris ont été retirés.

La Loi d'Orientation des Mobilités impose la suppression des places de stationnement à moins de 5 mètres des passages piétons, avec une échéance fixée au 31 décembre 2026, et non au 1^{er} janvier comme cela a pu être affirmé.

Cette confusion laissait penser à une urgence immédiate qui ne correspond pas à la réalité et permettait d'engager une concertation en amont.

Nous faisons aujourd'hui ce choix : associer commerçants, riverains et usagers pour construire un aménagement plus adapté, conciliant sécurité et attractivité du centre-bourg.

Baisse des indemnités des élus

Lors du conseil municipal, nous avons décidé de réduire le montant global de l'enveloppe des indemnités des élus.

Le statut de l'élu local prévoit que l'indemnité du Maire est fixée, par principe, à 2396 € brute mensuelle sans nécessité de délibération : elle s'applique automatiquement. Nous avons fait un choix différent : la réduire à 1685€ brute mensuelle.

Par ailleurs, malgré une enveloppe revalorisée par l'État, le montant total des indemnités versées sur une année est en baisse : 96 086,64 € aujourd'hui, contre 97 422,72 € lors du mandat précédent. Et ce, tout en indemnisant un élu supplémentaire.

Au total, nous n'utilisons que 79,5 % de l'enveloppe disponible, contre près de 96 % lors de la précédente mandature.

La réalité est simple : non seulement nous n'augmentons pas, mais nous diminuons la dépense publique.

Réduction des décisions que le Maire peut signer seul

Lors du dernier conseil municipal, nous avons fait le choix de réduire fortement les délégations accordées au Maire, c'est-à-dire les décisions qu'il peut prendre seul sans passer par le conseil.

L'objectif est de redonner toute sa place au conseil municipal.

Concrètement, le seuil de signature pour les marchés publics passe de 5 538 000 € à 500 000 €. Les emprunts devront désormais être autorisés par le conseil municipal au-delà de 500 000 €, contre aucune limite auparavant, ce qui avait permis la souscription d'un emprunt de 800 000 € décidé seul. Les lignes de trésorerie sont également réduites de 650 000 € à 350 000 €.

Amélioration du cadre de vie et animation retrouvée

L'entretien de la commune a été relancé et va se poursuivre. À titre d'exemple, le monument aux morts, qui était très encrassé, a été nettoyé, le parking du stade Groussard a été repris comme plusieurs chemins blancs communaux. Nous souhaitons remercier ici le travail des agents des services techniques mobilisés au quotidien sur ces sujets.

Dans le même temps, des actions concrètes ont été menées pour faire vivre la commune. L'organisation de la chasse aux œufs a rassemblé près de 150 enfants en partenariat avec la vie associative.

Nous préparons également le grand retour de la Fête de la musique, absente à La Crèche depuis 2020, ainsi que les festivités du 14 juillet !

Merci !

Enfin, nous voulions évidemment remercier les 1687 Créchoises et Créchois qui nous ont fait confiance le 15 mars dernier. Ce résultat nous honore et nous engage à appliquer le programme pour lequel nous avons été élus. Nous sommes collectivement mobilisés avec détermination, ambition et enthousiasme pour réveiller La Crèche, notre ambition commune !

MAJORITÉ : Gaël JOSEPH, Christophe RENAUD, Catherine OMBRET, Kevin GAILLARD, Pascale FOUET, Gilles BUREAU du COLOMBIER, Aurélie DUPONT, Romain GIRARD, Véronique SEDINSKI, Marylène GARNIER, Alexandre GROSSEUVRES, Alice GUITARD, Dominique CAUGNON, Sonia LAMBERT, Sébastien VINATIER, Célia VALERO, Antoine VARENNES, Catherine BERLAND, Stéphane MEUNIER, Corinne VAUDOIS, Jacky BOURDON, Fanny DUPUIS, Anthony FOUQUET

POUR VOUS, POUR LA CRÈCHE !

La liste « Pour Vous, Pour La Crèche » remercie sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Nous continuerons, à travers cette tribune, à porter votre voix.

Un 13^{ème} mois pour le Maire.

Lors du dernier conseil municipal, dans un exercice bien rodé, l'adjoint aux finances a tenté de démontrer une baisse des indemnités. Mais les faits sont là : **l'indemnité du Maire augmente de 1600 € par an**, poursuivant ainsi une trajectoire engagée lors du précédent mandat — au détriment de l'indemnisation de l'ensemble des conseillers municipaux.

Une générosité toute relative.

M. le Maire a pris soin de rappeler que l'indemnisation des conseillers n'était pas une obligation. Conviendrait-il de l'en remercier ? Nous constaterons seulement qu'il s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs. Ce qui aurait été difficile à remettre en cause sans en assumer pleinement les conséquences.

Un projet en attente de financement.

Interrogé sur le financement du projet de mandature, M. le Maire n'a pas été en mesure d'en préciser le coût global : **quatre-vingts propositions non chiffrées**. Il s'est toutefois voulu rassurant en indiquant qu'il serait inférieur au nôtre. Dont acte : il devrait donc se situer en deçà de 13 millions d'euros d'investissements sur la durée du mandat. Nous aurons l'occasion d'en juger.

Une gestion à deux vitesses.

Depuis l'installation du conseil municipal, certaines promesses ont rapidement été considérées comme tenues. Pour notre part, **nous aurions souhaité voir la même diligence s'appliquer à la mise au travail de l'ensemble des élus** — notamment à travers l'installation des commissions — ainsi qu'à **l'organisation d'une rencontre avec les représentants de l'opposition**. Patientons.

Enfin, à la question : « Quel type d'opposition serez-vous ? », notre réponse est simple : **une opposition sérieuse, exigeante et constructive. Nous jugerons sur les actes**. À ce stade, la majorité, qui se dit compétente,

a surtout démontré un certain savoir-faire... dans le déplacement de pots de fleurs. Il fallait bien commencer quelque part.

MINORITÉ : Thomas BRAUD, Laurie MONTEIL, Hugues SAUVAGE.

CONTINUONS ENSEMBLE, LA CRÊCHE EN ACTION

Déconstruire, est-ce construire ?

Affirmer sa volonté de travailler avec bienveillance est une chose ; la mettre en pratique en est une autre. Depuis l'arrivée de la nouvelle majorité aux affaires, une réalité s'impose : ce qui semble primer avant tout, c'est la volonté d'imprimer sa marque, quelle qu'en soit la manière.

L'exemple des parterres de fleurs de l'avenue de Paris est particulièrement révélateur. Aménagés avec soin par les agents il y a deux ans, ils offraient au printemps de magnifiques bouquets de jonquilles et prolongeaient leur floraison durant l'été grâce aux graminées fleuries.

Pourtant, en une seule matinée, à coups de pelleteuse, ces aménagements ont été arrachés, laissant place à un sol nu en plein mois d'avril, déjà marqué par des températures élevées. Ces plantations présentaient pourtant des atouts indéniables : elles embellissaient l'avenue et adaptées au climat ne nécessitaient pas d'arrosage.

Fallait-il agir dans une telle précipitation ? N'aurait-il pas été plus pertinent d'attendre l'automne pour envisager un nouvel aménagement, si celui-ci ne correspondait pas aux attentes des élus ? Et surtout, en quoi ces parterres représentaient-ils un problème ?

Dans le même temps, la suppression des palox situés à cinq mètres des passages protégés interroge. Installés pour sécuriser les piétons et garantir le respect de la réglementation, leur retrait constitue aujourd'hui un facteur de risque. Pourquoi déconstruire des dispositifs utiles, au point de se placer temporairement hors du cadre légal, avant toute concertation ?

Le cumul des mandats en question

Lors du conseil municipal du 30 mars, le maire indiquait vouloir consacrer deux jours et demi par semaine à sa fonction. Depuis le 1er avril, il cumule ce mandat avec celui de premier vice-président de la communauté de communes, dans un domaine exigeant une forte implication

auprès de partenaires économiques.

Dans ces conditions, comment pourra-t-il tenir son engagement de disponibilité auprès des Créchois, tel qu'annoncé lors de son investiture ?

MINORITÉ : Sophie FAVRIOU, Nicolas LOPEZ, Ilda LAUNAY.



NAISSANCES

26 MARS : KALÉA PRUDON
26 MARS : ANNA JANOVET
30 MARS : ARTHUR PAPIN



DÉCÈS

8 MARS : JEAN-CLAUDE PAPET
16 MARS : ALAIN SEMPÉ
4 AVRIL : FRÉDÉRIQUE GOUDEAU
7 AVRIL : COLETTE GIRAUD
 ÉP. CHAMPAGNE
10 AVRIL : ANDRÉE FLEURY
 ÉP. ARQUILLIÈRE

Le MAG^e - Vivre, sortir, participer

N° ISSN : 2970-6629 • Directeur de publication : Gaél JOSEPH •

Rédaction : Pôle Communication - Mairie de La Crèche • Photos/images : Pôle communication - Mairie de La Crèche /

Freepik / Icons8 • Impression : Imprimerie Ménard - 3800 ex. - dépôt légal 05 2026

Mai 2026 N° 275 •

Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÊCHE • Tél. 05 49 25 50 54

www.ville-lacrecche.fr



DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

PERMANENCES DES ÉLUS

Tous les samedis de 10h à 12h
Hôtel de ville

☎ Numéro spécial permanence 05 49 25 30 26

Le Maire reçoit les habitants le samedi, uniquement sur rendez-vous.
Contact : secrétariat des élus. Tél. 06 09 99 61 72.

» Point de dépôt Le Mag'

En complément de la distribution en boîtes à lettres, retrouvez votre Mag' dans les points de dépôt suivants :

- Accueil mairie, cinéma, halles, Hélianthe, école de musique, Ribambelle, médiathèque.
- Boulangeries Banette, Guillon-Picard, Renaudet, tabac-presse, laverie Le Béa Ba, Le Jardin enchanté, Carrefour contact, Le Salon, L'Essentiel, Boc & Vrac, antiquités-brocante Belmontt.

Merci aux commerçants et structures dépositaires.



Ville de
La Crèche
TRAJECTOIRE COMMUNE